
N°1.0 Comment aborder le dossier de travail agricole

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Objectifs :

Vous venez de rentrer des dossiers agricoles ou vous souhaitez investir ce secteur très spécifique ? Cette formation vous est spécialement destinée. Elle développe les connaissances théoriques et pratiques de base, indispensables pour une bonne gestion comptable, fiscale et sociale de ces dossiers. Un guide méthodologique vous sera remis lors de cette formation et vous accompagnera au quotidien pour mener à bien votre mission.

Pré-requis :

Avoir une connaissance générale du secteur agricole, expérience souhaitée en comptabilité BIC ou BA.

Durée : 2 jours - 15 h

Animateur : Formation coanimée depuis 8 ans par Philippe DEGANO (Commissaire aux comptes et Expert-Comptable spécialisé dans le domaine agricole depuis plus de 30 ans au sein du cabinet Exco Fiduciaire du Sud-Ouest) & Claude MASOUNAVE (Consultant agricole au sein du cabinet Exco Fiduciaire du Sud-Ouest depuis 10 ans, son activité le conduit à travailler sur tous les aspects de l'entreprise agricole : économique, fiscal, social, patrimonial, juridique, réglementaire).

Tarif par participant :

Présentiel 670 € HT coûts pédagogiques + 130 € HT frais accueil = 800 € HT soit 960 TTC

Date :

Du 22/06/2021 au 23/06/2021 - Présentiel (10 places) PARIS 26 rue de Mogador 75009 ou en visioconférence

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le secteur agricole, secteur clé de l'économie, présente de très nombreuses spécificités. Ce séminaire permet de faire un point sur celles-ci et de reprendre les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à une bonne gestion comptable, fiscale et sociale du dossier. A cet effet, un guide méthodologique vous sera remis lors de cette formation. Savoir aborder et traiter une mission comptable agricole pour accompagner vos nouveaux clients agriculteurs tel est l'enjeu de cette formation !

CONTENU

Introduction : présentation de la formation, du formateur tour de table des objectifs (20 minutes)

Matin : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel, ou 2 pause de 10 à 12 minutes en distanciel

1. RÉGLEMENTAIRE

Contrôle des structures

- Autorisation d'exploiter (personnes et surfaces concernées)

Installation Jeune Agriculteur

- Conditions d'accès, aides, prêts bonifiés, avantages fiscaux et sociaux

Politique Agricole Commune (PAC)

- DPB, aides couplées, conditionnalité, droits à produire

2. JURIDIQUE

Schéma d'organisation

- L'exploitation individuelle
- Les formes sociétaires

Les modes de faire valoir

- Direct
- Baux
- Conventions de mise à disposition
- Prêts à usage

Les principes du fonds agricole et du bail cessible

3. SOCIAL

Les règles d'affiliation

Le statut des personnes

Assiette et calcul des cotisations

La pluriactivité

Le salarié agricole

4. COMPTABLE ET FISCAL

Régime fiscal et TV

Particularismes comptables et fiscaux

- Les immobilisations
- Les stocks et avances aux cultures
- Le passage au réel : le bilan d'ouverture
- Les primes et subventions
- Les produits accessoires

Les dispositifs d'allègements fiscaux

- Le traitement des plus-values
- Les revenus exceptionnels
- Les allègements fiscaux
- Les crédits d'impôt

Quiz d'évaluation des acquis, correction avec l'animateur, réponses aux questions

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Moyen pédagogique :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation

Exposé théorique

Echanges d'expériences

Exemple d'établissement d'une liasse fiscale agricole

Document remis

Remise du support de formation projeté et des documents annexes

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuille de présence

Quiz en salle avec remise du corrigé

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 6 700 € HT, soit **8 040 TTC** les deux jours.

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas des animateur, sont en sus.

L'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration, chambre d'hôtel des animateurs...)

Le support de formation sera facturé par participant 45 € HT.

* Le nombre de participant ne doit pas excéder 20 personnes par session.

**A partir de la tenue de 3 formations (hors AF), une ristourne de 5 % sera accordée sur l'ensemble des séminaires (hors AF) de la saison (07/2020- 06/2021).

Source URL: <http://formation.uneca.fr/comment-aborder-le-dossier-de-travail-agricole>